

AIDE AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Afin de vous accompagner vers le concours de Brigadier.ère de la Police Municipale de Paris,
la Ville de Paris recrute en contrat aidé des aides ASVP.

LE CONTRAT

Le **Parcours Emploi Compétences (PEC)** est un **contrat de droit privé à durée déterminée d'une durée de 12 mois** comprenant une période d'essai d'1 mois.

Temps de travail : 35h hebdomadaires avec des horaires variables.

Le salaire : 1269€ net mensuel

Lieu de travail : Paris

LA MISSION

Vous serez intégré.e à une équipe d'îlotiers qui patrouillera à pied dans les rues de Paris. Vous ne serez ni armé.e, ni assermenté.e.

Vous pourrez ainsi apprendre le métier en étant au cœur des équipes, sans intervenir directement auprès des contrevenants.

Vous bénéficierez également de formation de préparation au concours.

Contexte hiérarchique : Vous serez placé.e sous l'autorité d'un agent titulaire de la Direction de la Police Municipale et de la Prévention de la Ville de Paris (DPMP).

Vos missions générales :

- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre et de la tranquillité publique ;
- Veille et prévention en matière de salubrité ;
- Accueil et orientation des publics ;
- Protection des personnes et des biens ;
- Protection du patrimoine de la Ville ;
- Rédaction d'écrits professionnels (rapports d'interventions).

Notamment :

- Surveiller les biens communaux (bâtiments, écoles, transports publics, parcs, cimetières, ...) et les lieux publics ;
- Surveiller les manifestations (sportives, récréatives, culturelles, ...) ;
- Assister et apporter un appui technique sur les lieux de troubles à la tranquillité et à la sécurité publiques ;
- Prévenir les troubles à la tranquillité publique par îlotage, ronde et régler les conflits ;
- Repérer et signaler des anomalies concernant la voirie, l'éclairage public, les signalisations défectueuses ;
- Contrôler l'application d'une réglementation ;
- Relever les infractions ;
- Établir un rapport de sécurité publique ;
- Renseigner les différents publics, les usagers.

Les conditions d'exercices :

- Port de l'uniforme ;
- Sens du service public, respect des libertés publiques ;
- Respect du code de déontologie ;
- Travail en roulement ;
- Travail en extérieur, par tous temps ;
- Déplacements constants sur le territoire de compétences ;
- Accueil du public ;
- Bonne condition physique ;
- Grande disponibilité.

LE PROFIL REQUIS

- Être éligible à la mesure PEC Parcours Emploi Compétences (à voir avec votre conseiller.ère Mission Locale de Paris) ;
- Être de nationalité française ;
- Avoir validé un diplôme CAP ou BEP minimum ;
- Maîtriser le français lu, parlé et écrit obligatoirement ;
- Avoir le sens de la communication et du dialogue ;
- Être capable de rendre compte à l'oral et à l'écrit ;
- Savoir respecter les consignes et la hiérarchie ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Savoir être réactif ;
- Être ponctuel, courtois et discret ;
- Avoir une présentation soignée ;
- Avoir une bonne condition physique – Être apte à la station debout prolongée.

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation en format Word dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !